

Section 0. Avis d'Appel d'Offres (AAO)

.....

MINISTERE DE LA SANTE

AAO N° : 02-CPMP-2023-MS.

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru le 09 janvier 2023 sur le site de l'ARMP.
2. Le Ministère de la Santé a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds, afin de financer l'acquisition de matériel et équipements médicaux et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de fourniture, installation et mise en service des équipements d'Ophthalmologie destinés au Centre National de la Priorité à la vue à Nouakchott et formation de leurs utilisateurs. Les produits seront fournis au Centre National de la Priorité à la vue à Nouakchott dans un délai ne dépassant pas quinze (15) semaines
3. Le Ministère de la Santé sollicite des offres sous pli fermé (en toutes taxes comprises) de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir ces équipements en un seul lot.
4. Le présent appel d'offres est un Appel d'offres National Ouvert
5. Le présent appel d'offres est ouvert à tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le Dossier d'Appel d'Offres.
6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Ministère de la Santé; Direction des Affaires Financières medleminetolba@yahoo.fr OU bouna_78@hotmail.fr et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : **Direction des Affaires Financières Avenue G. Nasser (ex dispensaire Mozy) :B.P :3595 ; Tél. (222)45 29 62 01 ; Fax :(222) 454296201 Nouakchott-Mauritanie**, tous les jours ouvrables (lundi au jeudi de 8 heures à 17 heures et Vendredi de 08heures à 12 heures.
7. *Les exigences minimales en matière de qualification sont :*
 - Avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen annuel aux cours des trois dernières années égal ou supérieur au montant de sa soumission ;

Disponibilité d'une ligne de crédit ou d'une capacité d'autofinancement égale à :

Douze millions Ouguiyas (12 000.000 MRU).

- Avoir réalisé au moins 1 marché de même nature, de même envergure et de même complexité que le marché objet du DAO sur les 3 dernières années;
- Apporter la preuve écrite que les équipements proposés ont déjà été commercialisés dans au moins trois pays autres que celui du fabricant, dont au moins un ayant des conditions de service similaires à celles de la Mauritanie et que ces équipements ont fonctionné de manière satisfaisante pendant 5 ans

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après Ministère de la santé : Direction des Affaires Financières medleminetolba@yahoo.fr OU bouna_78@hotmail.fr contre le paiement non remboursable d'un montant de dix mille (5.000 MRU) Ouguiyas
9. Paiement non remboursable de cinq mille (5 000 MRU) Ouguiyas ou sa contre-valeur dans une monnaie librement convertible. La méthode de paiement sera par versement au Trésor Public. Le document d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés ou adressé à leur frais en utilisant le mode d'acheminement qu'ils auraient choisis.
10. Les offres devront être rédigées en langue *française* et devront être déposées à l'adresse indiquée dans le DAO au plus tard **le mercredi 21 Juin 2023 à 12 h TU**. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes. Les offres seront ouvertes, en présence des représentants des Soumissionnaires qui désirent assister à l'ouverture des plis et, à l'adresse : **Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de la Santé (CPMP/MS), Ilot ZRB, lot N 500, à l'Ouest du Carrefour BANA BLANC à côté de la lunetterie OPTIKO, Nouakchott-Mauritanie le mercredi 21 juin 2023 à 12 h TU**

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de : huit cent mille d'ouguiyas (800.000 MRU) ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Le Secrétaire général
Mohamed Lemine Mohamed El Hadj



.....